Envoyé en préfecture le 18/09/2023
Reçu en préfecture le 18/09/2023
Affiché le
ID : 056-215600842-20230912-2023_28-DE

Département du Morbihan
Commune du HEZO
56450

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 08/09/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15 Présents : 13 Votants : 15

Présents :
Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Pascale MEYER, Nicolas DESCHAMPS, Isabelle COMTE, Benoit ARTAULT, Philippe MAES, Guillaume MAIO, Didier LOLLIVIER, Joël COUTANT, Mireille LE POCHAT.

Absents excusés : Fabien PLAUD et Béatrice GREFF.

Pouvoir : Fabien PLAUD a donné pouvoir à Isabelle COMTE et Béatrice GREFF a donné pouvoir à Guy DERBOIS.

Secrétaire de séance : Mireille LE POCHAT

N°28/2023 – Convention de mise à disposition du service DÉCLALOC de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour le téléservice de déclaration des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le Code du Tourisme et notamment les articles 324-1-1 et 324-4,

Considérant que dans le cadre de son programme de valorisation de la taxe de séjour, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération propose aux communes de son territoire la mise à disposition gratuite d'un téléservice de déclaration préalable à l'activité des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes **DÉCLALOC CERFA**,

Considérant la convention proposée par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération fixant les modalités de mise à disposition de ce téléservice,

Après en en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 15 voix pour :

- D'approuver la convention telle que présentée en annexe.

- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, **Guy DERBOIS**

Le secrétaire de séance
Mireille LE POCHAT

Délivré à : Guy DERBOIS
Emis par : ChamberSign France CA3 NG Qualified eID
Valide à partir de : 30 mai 2023 14:14:13
Valide jusqu'au : 30 mai 2026 14:14:13

MAIRIE DE LE HEZO 56 (Morbihan)